L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 28 JANVIER 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 Janvier.—Temperature—Vents du nord. Temps variable, mais couvert et chaud. Hauteur du plus haut et pas de changement dans la température.

Température du 27 janvier 1881

Thermomètre de C. Dufilho, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	50	9
Midi	64	13
3 P.M.	65	15
6 P.M.	53	12

Bulletin météorologique.

Jeudi, 27 janvier, 9 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	50	Louisville, Ky	28
Atlanta	39	Memphis, Tenn	32
Corsicana, Tex	41	Mobile, Ala	50
Cairo, Ill	29	Montgomery, Ala	49
Chattanooga, Tenn	39	Nashville, Tenn	36
Cincinnati, O	28	New Orleans, La	53
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	22	Pensacola, Fla	19
Galveston, Texas	55	Savannah, Ga	52
Indianola	55	Shreveport, La	48
Keokuk, Iowa	—	St Louis, Mo	31
Key West, Fla	67	St Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	50
Leavenworth, Kan	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	9.04	Nashville, Tenn	26 07
Cairo, Ill	32 06	New Orleans	10 04
Cincinnati, O	29 04	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	5 00
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	13 04
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	8 00
Leavenworth, K	—	St Paul, Minn	—
Louisville, Ky	11 10	Vicksburg, Miss	33 07
Memphis, Tenn	23 02	Yankton	—

Le 28 janvier 1874 à 9 h. du matin, à St-Jacques de la rivière des Roches neuf de hauteur.

H. DUBUS,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrivons bariaut demandé dans les 24 heures.

Mariages.

Alexandre Robichaux, fille Amélia Boutté.
Daniel Bray à Mlle Adèle Thompson.
James C. Cazeau à Mlle Léonore M. Bierhorst.
George Rosalie Jr., à Mlle Annie Glendor.
John F. Curtis à Mlle Amélie Linton.
J. B. Brown à Elizabeth Tolbert.
Frank Mass à Mme Vve Lutie Capeau.

Naissances.

Mme Frank Rattermann, un garçon, 18 déc.
" Ernest Lambert, un garçon, 26 janv.
" George Thomas, un garçon, 4 janv.
" Frank Chrétien, une fille, 30 déc.
" Georg Tan, une fille, 13 janv.
" John Mahler, une fille, 29 nov.
" George Lovrick, un garçon, 29 juin.

Décès.

Eugénie Sinon, 4 ans.
Mme Vve Elizabeth Gebhardt, 73 ans, No 14 rue Bourgogne, native d'Allemagne.
Samuel Clark Irvine, c, 6 mois, No 32 rue Constance.
Joseph Mack, 19 ans, No 176 rue Laurel, native de Philadelphie.
Emilie Bryant, 30 ans, veuve de vieillard infirme, native de l'Alabama.
Marie Wallace, c, 23 ans, No 415 rue Annonciation.
Catherine Ryan, 75 ans, No 145 rue Mandeville, native d'Irlande.
Margaret Elizabeth Mack, 5 ans, No 115 rue Mandeville.
Mme Annie Shinney, 42 ans, coin Morales et Champs-Elysées.
Marie Higgins, 2 ans Alger.
Mme veuve James Hepburn, 90 ans, No 219 rue Rempart.
George My Seigel 25 ans, No 236 rue Sitjeme.
Tony Maack, c, 6 mois, rue Joseph, près Claiborne.
Josephine McVey, 51 ans, rue Tchoupitoulas, près Toledano, native de France.
Mme Reculon Ferland, c, 60 ans, No 128 rue Urquhart.
Louis Crenan, 4 mois, coin Champs-Elysées et Claiborne.
Jas S Delbrey, 2 mois, No 285 rue Prieur.
Christina Stokes, 1 mois, rue Esplanade, près Marigny.
Andrea Cassarini, 63 ans, coin Ste Anne et Villeré, natif d'Italie.
Olympe Orphé, c, 62 ans, No 235 rue Ste Anne.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

Joseph Cady, Mobile, Ala; J Pettevant, Miss; J E Sammeson, B F Eakle, Stanton Va; J Trainor King, J Dodd, Philadelphie; J J Hanson, Rio de Janeiro, Brazil; J H Woodvine, Wisconsin; D G Mark, Detroit, Mich; F A Kaiser, Sheboygan Wis; Gray Mitchell, Green Bassett, Eastie; Walter Colebaun, femme, fils; M Tenner, Ala; J M Williams et femme, Le; O T Tillson, ville; Hiram Crosby, Macon Ga; Mlle Mary Mark, Kaiserhut Miss; Pierre Marx, Macon Ge; George B Mowris et femme, Mme J M Hughes, Cleveland O; F Kantz, Waverly Ill; Mme Rice, ville; Mme Donahue, Mme E H Allen, Lafourche La; D Pugh Le; M F Smith, Terrebonne La; C Oliver, Cincinnati; R M Thomson, Mississippi.

HOTEL ST CHARLES.

O Jacobs, J J Jacobs, B La Pice, E B Lapice, St Jacques; R A Smith, Mmes Julia A Smith, T T Mitchell, Austin; G A Maria, M xique; L B Parsons, Texas; Mme W E Pierce, Mme W E Franklin, Frank Dietz, Dani Thompson, Chicago; E M Stebbins et femme, Pickens, S C; Carroll, Walkersburg; R H Dewitt, Chattanooga, Tenn; Parker, Jasper, Miss; Mme Wm B Craig et famille, W H McMullen, Jos M Jones, Ind; R Cain, NY; Boo Stickney et femme, Grand Haven, Mich; John Register et femme, Tenn; E C Dibbins, Richmond; J B Polick, Giel; R S Morey, Gilbert, ville; Payne Pettibone, Wyperia; S Pettebone, Eugene Pettebone, Bernard Lemann, Donaldsonville; W F Baird, Bloomington, O; J C Robinson, Jackson; J P Wallace, Mobile.

Le paiement des taxes arriérées.—Lhon. Allen Jumel, auditeur, vient d'adresser, à ce sujet, aux shérifs et percepteurs de taxes de l'Etat, une circulaire fort intéressante; nous la traduisons de l'anglais.

Etat de la Louisiane,
Bureaux de l'auditeur,
Nile-Orléans, 27 janvier 1881.

A ——, shérif et percepteur de taxes.

Cher monsieur—Les taxes arriérées dues à l'Etat peuvent se payer comme suit :

1870 et années antérieures—Taxes, frais, pénalités ou dommages, en "baby bonds" en ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 8 pour cent l'an, du 1er janvier 1876 à la date du paiement doit s'acquitter en monnaie courante.

1871, 1872—Taxe de levée, en certificats de levée. Le reste des taxes, avec les frais, pénalités et les dommages, en baby bonds ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 8 pour cent par mois, du 1er décembre 1878 à la date du paiement, doit s'acquitter en monnaie courante.

1873—Taxe d'intérêt et de levée, en certificats de levée. Le reste des taxes, avec les frais, pénalités et les dommages, en baby bonds ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 8 pour cent l'an, du 1er janvier 1876 à la date du paiement doit s'acquitter en monnaie courante.

1874—Taxe d'intérêt dont se payer en coupons; la taxe de levée en certificats de levée; le reste des taxes, avec les frais, pénalités et dommages, en baby bonds ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 8 pour cent l'an, du 1er janvier 1876 à la date du paiement doit s'acquitter en monnaie courante.

1875—Taxe d'intérêt dont se payer en coupons; la taxe de levée en certificats de levée; le reste des taxes, avec les frais, pénalités et dommages, en baby bonds ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 8 pour cent l'an, du 1er novembre 1877 à la date du paiement, doit s'acquitter en monnaie courante.

1877—La taxe d'intérêt doit se payer en coupons; la taxe de levée en monnaie courante; le reste des taxes, avec les frais, pénalités et dommages, en baby bonds ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 2 pour cent par mois, du 1er décembre 1878 à la date du paiement, doit s'acquitter en monnaie courante.

1878—La taxe d'intérêt et la taxe générale des ingénieurs doivent se payer en monnaie courante; la taxe des écoles et la taxe du fonds général, en mandats d'écoles émis en vertu de la loi 126 du 1880 ou en certificats émis en vertu de la loi 93.

L'intérêt de 2 pour cent par mois, du 1er décembre 1879 à la date du paiement, doit s'acquitter en monnaie courante.

Nominations. — Le gouverneur a nommé, hier

Simeon J. Bordelon membre du juri de police du quatrième ward de la paroisse Avoyelles;

David F. Bradford juge de paix du septième ward de la paroisse Catahoula;

Jay Boyer membre du juri de police du sixième ward de la même paroisse;

George Foster membre du juri de police du premier ward de la paroisse East Carroll;

Amos Simons constable du troisième ward de la paroisse Terrebonne;

Robert T. Scott notaire de la paroisse Madison.

Vente par autorité au Bureau de l'assesseur des taxes.

Vendu le shérif le J. M. Schaeffer à Stephen Haggan et Charles Rocchio, un terrain et bâtisses compris entre les rues Peters, Galvez, Urquhart et Bienville, No 77 pied de front à la rue Peters sur 93 pi de profondeur : $60

W. C. Hagan à Mme Miller, deux terrains et bâtisses, Rampart et Magnolia, terrain 50 pieds de front à la rue Bienville, sur 127 pieds de profondeur. $2750

Shériff J. Dubuys et succd à Mme Thomas Dubuys, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Ste Marie, Port, St Claude et Independence, terrain 50 pieds de face à la rue Ste Marie sur 120 pieds de profondeur à dexter : $2000

Charles Edouard Schmidt à l'Université de la Louisiane, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Canal, Bernoud, Commune et Phillipson, ayant 50 pieds de face à la rue Phillipson sur 150 pieds de profondeur, avec un terrain et bâtisses, compris entre les rues Canal, Bernoud, Commune et Phillipson, ayant 50 pieds de face à la rue Phillipson sur 150 pieds de profondeur, avec un terrain et bâtisses, compris entre les rues Canal, Bernoud, Commune et Phillipson, ayant 50 pieds de face à la rue Phillipson sur 150 pieds de profondeur : $16,000

Succession Carlos A Fielding C. Wilson, un lot et bâtisses, compris entre les rues Gotardo, Joseph, Burthe et Laage : $66

Paragraphes.—On a reçu ici la nouvelle que M. Jay Gould est le nouveau propriétaire du Vicksburg, Shreveport and Texas Railroad.

—Avertissement de M. John Delaney, président du conseil exécutif des Cotton Men : 24 août de 26 janvier 1881, les membres des différentes organisations représentées à ce Conseil refuseront de vendre à quelque balle de coton consignée à un navire, si cette balle est malséde par des manières ou arrimée par des personnes qui n'appartiennent pas aux associations énumérées à ce Conseil." — De sérieux bas tiennent l'intention de résister à toute demande ou à toute sommation de la part de l'Union.

—Un sous-percepteur du revenu intérieur fédéral a saisi jeudi chez un des quels le vendeur devait point payé le droit.

—Le bruit court que le maire apposera bien certainement son veto à l'ordonnance qui interdit à la police. Trois administrateurs ont été nommés à cet effet et quatre dans l'affirmative lors de l'adoption.

—On ne doute pas, à la douane, que la nomination du juge Billings aux fonctions de juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis ne soit ratifiée.

—L'enregistrement de Mlle Sarah Bernhardt à la Nile-Orléans, commence le 6 février. Programme : Dimanche, "Frou-Frou" lundi, "Phèdre", mardi, "La Dame aux Camélias", mercredi, "Hernani", jeudi, "Le Passant" et le "Sphinx", vendredi, "L'Etrangère", samedi, (matinée) "La Dame aux Camélias", samedi soir, "Frou-Frou" dimanche, "Adrienne Lecouvreur".

—Les pompiers d'Alger désirent être mis sur le même pied que les autres firemen de la ville sous le rapport du paiement de la somme stipulée dans le contrat. Le maire s'est engagé, vis-à-vis d'une députation, à présenter la réclamation aux autorités.

—Dans la nuit de mercredi à jeudi, un vieillard nommé Schaa a été renversé et écrasé à Tigerville, par le train de marchandises du chemin de fer de Morgan. Aussitôt que les officiers du "car" se sont aperçus de l'accident, ils ont fait arrêter le convoi et M. Schaa a été ramassé et mis dans le "caboose car". Il est mort sans l'arrivée du train à la gare d'Algier. Le coroner a été averti de l'accident.

—Un chien féroce, qui avait mordu un enfant de M. Galvin, capitaine de la station centrale a été tué par l'officier Clark.

—La vendue Martinez a été arrêté dans la rue Hôpital, près Royale. Joséphine Boudin l'accuse de l'avoir assaillie à main armée. Il est, en outre, accusé de port d'armes cachées.

—Anne Hall et Joséphine Millon — toutes deux de couleur — accusées d'avoir troublé la paix et de s'être servies d'un langage indécent, ont été arrêtées dans la rue Bourgogne, entre les rues Bienville et Conti.

—Hier matin, à cinq heures, Laura Brown, c., accusée par John Drain, de lui avoir volé dix-sept piastres, a été arrêtée dans la rue Bourgogne, près Conti.

—Un incendie causé par un poêle défectueux a éclaté dans la maison portant le No 1765 de la rue Royale, appartenant à Mme Lefèvre et qu'habite Mme Freitag. Les flammes ont été promptement éteintes. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

—Ella Jackson et Effie Gray accusées d'avoir troublé la paix au coin des rues Franklin et Douane, ont été écrouées à la station du quatrième precinct.

—Un chien féroce a été tué au coin des rues St-Pierre et Claiborne.

—Martin Nagly, garde du bateau à vapeur "Celeste", est tombé sur le pont, à St Martinville, et s'est cassé le bras droit au cercle et à coton, qu'il avait à son côté, lui est entré dans la jambe. Nagly a été envoyé à l'hôpital de la marine.

—Curry Fauntaine, c., a été envoyé à l'hôpital, du bateau à vapeur H. H. Blanks.

—Anne Kelly, pour avoir fait du tapage, au coin des rues Enghien et Levée, a été écrouée à la station du cinquième precinct.

—Le pont du coin des rues Champs-Elysées et Claiborne est cassé.

—Le "Hook & Ladder Firs Company No 3", en se rendant au feu, s'est heurté contre le "car" No 147, au coin des rues Champs-Elysées et Levée; cinq vitres du car ont été cassées et un côté du véhicule a été endommagé.

—Charles Abelhart et Eddie Amodeo, accusés de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir troublé la paix, ont été arrêtés au coin des rues Peydras et Dryades.

—M. John Cronan, domicilié au No 105 de la rue Franklin, s'est plaint hier, à la police, de ce que le réverbère de la rue Freret, entre les rues Peydras et Perdido, n'ait pas été allumé depuis un mois, et de ce que celui de la rue Peydras, entre celles Howard et Freret, n'ait pas été allumé depuis deux nuits.

—Hier matin, entre deux et trois heures, un incendie dont on ignore la cause a éclaté dans une maison en bois, portant le No 585 de la rue Delord, appartenant à Mme George Bull et habitée par le général A. S. Badger. Les dommages à la bâtisse et aux meubles s'élèvent à deux mille piastres. Une assurance de trois mille cinq cents piastres couvre la maison et une de douze cents piastres les meubles. L'alarme a été donnée de la boîte No 52, au coin des rues Camp et St-Joseph.

—Le réverbère du coin des rues Barthélemy et Aux, à Alger, a fait explosion dans la nuit de mercredi à jeudi.

—Lizzie Humphreys, c, accusée d'avoir battu Martha Williams, c, et de s'être servie d'un langage indécent, a été arrêtée dans la rue St-Charles, près l'Avenue de Carrollton.

—Victor Forche, c, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Constantinople, par ordre de l'hon. Victor Milee, juge de paix du premier "ward" de la paroisse St-Jacques, où il est accusé d'avoir volé cent dix-huit carottes de tabac périqué.

—Robert Harkins, accusé d'avoir roulé Mme Dalton, il y a quelques jours, a été arrêté hier matin, dans la rue Bourgogne, près Conti.

—A la cour civile de district, la succession de C. J. Durand, veuve de sa femme Cécile sont ouvertes.

—Hier, à midi et demi, Jos. Taubuch, âgé de soixante-un ans, est tombé de sa charrette, au coin des rues Moreau et Poètes ; il s'est blessé grièvement au cou. On l'a transporté chez lui, dans la rue Musique, entre les rues St-Jean-Baptiste et Claiborne.

—On craignait hier, des troubles sur le navire-phare No 28, qu'on répare actuellement dans un des docks d'Alger; il n'y en a pas eu. La police du sergent Pujol est sur pied, et sera prête à agir au moindre indice d'intimidation ou de bataille.

—Marie Kelly, accusée par Peter Kelly de lui avoir volé une montre, évaluée à cent cinquante piastres, a été arrêtée hier après midi à la station centrale. Marie avait mis la montre engagée, au Métropolitan Loan office, coin des rues Remparts et Canal.

Homicide.—Hier matin, à huit heures un quart Paul Cripaulk, âgé de vingt-deux ans, natif de Hongrie, domicilié chez M. Wm. E. Eckenbrecht, au No. 191 de la rue Royale, a été tué par Paul Drendul.

Voici les renseignements que nous tenons de M. Eckenbrecht et de sa mère :

Cripaulk et Drendul, qui sont le métier de colporteurs, se disputaient à propos de quelques pas, pour l'argent. Cripaulk, qui est l'habitude de vendre de la fabrication, avait, par mesure de précaution, acheté, la veille, un pistolet.

Hier matin, en buvant leur café, les deux amis parlaient de leur prochaine tournée. Le défaut à montré à Drendul le pistolet qu'il avait acheté; Drendul l'a pris et l'a examiné, le chien de l'arme lui est échappé des doigts; le coup est parti, et la balle est allé frapper Cripaulk à la tête, un peu au-dessus de l'oil gauche. Le malheureux est mort au bout de quelques instants.

Mme Eckenbrecht, lisait, dans le moment, à sa famille les détails du meurtre de Mme Dancher (nous les avons publiés, dans notre dernier numéro); en entendant la détonation elle s'est précipitée vers la chambre des deux voyageurs, mais avant d'y arriver, elle a rencontré Drendul qui en sortait en s'arrachant les cheveux.

Répondant à une question de Mme Eckenbrecht, Drendul lui a dit que l'arme était partie entre ses mains et qu'il avait tué son ami.

Mme Eckenbrecht a informé le représentant de l'ABEILLE que Drendul demeure chez elle depuis quinze ans et qu'il était très intime avec le défunt. Immédiatement après l'accident, Drendul s'est constitué prisonnier à la troisième station.

Cour Criminelle de District. — A la section A — juge Roman — James Downs est accusé de voies de fait; P. Salamani, d'attaque à main armée.

George Hase, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Joseph Culligan, accusé d'attaque à main armée.

Le jugement de Thomas Casey, c.; celui de John Vigers, accusés d'attaque à main armée; celui de Jean Schweitzer, accusé de méchanceté—ont été renvoyés indéfiniment.

Le jugement de Maimée Alphonse, Ed. Chevillon et Charles Farari, accusés du meurtre de Robert Burton, c, tué le 4 juillet dernier—a commencé hier matin.

Les avocats de la défense ont soulevé la question de la légalité du tirage des noms des jurés du mois de janvier; la question s'est longuement plaidée et le juge Roman a décidé que le tirage est valide.

A la section B—juge Luxenberg—Arthur Ewig et Thomas White sont accusés de port d'armes cachées.

Martin Acee et Auguste Sauer ont été convaincus de voies de fait.

Mme J. P. Dupré, Léon Levy et Aleck Levy, accusés de voies de fait, ont été acquittés.

Marie Hanson, convaincue de voies de fait, a été condamnée à $25 d'amende ou à cinq jours de prison de paroisse.

Le jugement de Herman R. Paland, accusé de détournement de fonds, a été remis au 31 janvier; celui de Mortimer Edson, accusé d'avoir mis le feu à sa maison, a été remis indéfiniment.

Hier soir, à dix heures, la cour s'est ajournée à ce matin à onze heures. Les jurés suivants ont été choisis : H. E. Capdeau, Horace S Salvant, Christian Haulth, John A. Sicard, Max Herman, Henry Eckerteen et John B. Maguet.

Cour du juge Miltenberger.—John Wilson et Pat Keeley, accusés de vol, ont été envoyés à la cour criminelle. Le premier n'a pu fournir un cautionnement de $250, le second en a donné un de $500.

L'officier de police Kirwin, qu'un affidavit accusait d'avoir attaqué M. Alf. Moreau, à main armée, a été acquitté. M. Moreau ayant déclaré que l'officier avait fait feu sur lui après avoir été frappé trois fois.

Ella Johnson, accusée de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Anne Kelly, accusée d'ivresse et de bris de paix ; Anne Hall et Joséphine Millon, de bris de paix et de langage obscène—ont été condamnées à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Paul Drendul, qu'un affidavit accuse du meurtre de Paul Cripaulk, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Lawrence Martinez, accusé de port d'armes cachées; Frank Kretzer, de voie de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Lawrence Martinez, pour avoir attaqué Joséphine Boudin à main armée, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pu fournir un cautionnement de $1000.

Frank Zeller, que Jacob Straele accuse de voies de fait, a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

La jeune mère qui a déposé son enfant sur l'escalier d'une maison, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro a été amenée hier matin devant le magistrat qui l'a fait relâcher, aucune accusation n'ayant été formulée contre elle, et aucune loi ne punissant le fait.

Cour du juge Davey. — Clémence Rash, accusée d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Charles Erickson, pour s'être battu et avoir menacé M. Ryan, a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Marie Ward, accusée de voies de fait, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Le juge a acquitté J. Kortenbader, accusé de port d'armes cachées et de bris de paix.

L'immigration. — Une lettre importante. — Lettre de M. W. W. Lang, président du Southwestern Immigration Society—société d'immigration du Sud-Ouest—au gouverneur Wiltz :

Monsieur le Gouverneur—Les compagnies de chemin de fer dites St Louis, Iron Mountain and Southern, Missouri, Pacific, Missouri, Kansas and Texas, Texas and Pacific, International and Great Northern, Gulf, Colorado and Santa Fé, Dallas et Wichita, se sont unies dans le but de peupler les Etats de l'Arkansas, de la Louisiane et du Texas.

Elles se sont organisées sous le nom de Southwestern Immigration Company et sont incorporées conformément aux lois du Texas. Leur but est d'amener une combinaison des moyens et de l'influence de toutes les compagnies du Sud-ouest et de tenter un effort susceptible de paralyser l'émigration.

J'ignore la politique de votre Etat relativement à l'immigration, et je ne sais pas si l'Etat ou des particuliers ont essayé d'attirer les immigrants chez vous. S'il y a en Louisiane un système de statistiques, une compilation de tous les faits et renseignements qui ont trait aux industries, aux ressources naturelles et au commerce intérieur, ces informations faciliteraient beaucoup le travail de la compagnie et me mettra à même de fournir des détails qui seraient précieux aux personnes cherchant à s'établir.

"Je compte envoyer bientôt, dans toutes les parties des Etats-Unis et de l'Europe, des agents qui renseigneront les immigrants et les dirigeront vers le Sud Ouest."

A la demande du gouverneur, M. H. W. Harris, commissaire d'agriculture et d'immigration, répondra, très prochainement, à la communication de M. Lang.

Seulliers vernis pour bals à l'Etoile H.

—Une note empruntée au *Journal des Débats* :

Le succès éclatant de la souscription aux actions du canal de Panama fait décidément fourmer la tête aux mers pacifiques du canal par le Nicaragua. Il n'est sorte de manœuvres auxquelles on n'aient recours : brochures, pamphlets, articles de journaux, tout est employé sans qu'il soit possible de voir dans quel but.

Le plus curieux, c'est que les promoteurs du Nicaragua feignent de croire qu'ils trouveront leur capital en France. Ils s'illusionnaient à ce point, nous leur conseillerions d'essayer pour voir.

M. de Lesseps, ni ses amis, ne se préoccupent guère de tout ce bruit. L'entreprise du Panama suit régulièrement son cours, sans s'inquiéter des Nicaraguéens ou même des spéculateurs à la baisse qui feraient bien de se rappeler l'histoire des actions de Soxe, qui leur ont coûté jadis beaucoup d'argent et de sommeil.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

Opérations devant Geok Tepe

St-Pétersbourg, 27—Un télégramme officiel relatif aux événements antérieurs à la prise de Geok Tepe dit que, par suite du grand nombre de cadavres de Tarcemans Tekkes plus ou moins décomposés et gisant devant et derrière les positions russes, et par suite de l'impossibilité de les enterrer, sans s'exposer à de grandes pertes d'hommes, le général Skobeloff a proposé aux Tekkes, du haut d'une tour d'observation à 80 yards du principal rempart de la forteresse, de leur permettre d'enlever leurs morts pendant une suspension des hostilités d'une heure.

Et pour éviter tout malentendu, il a été proposé également aux Tekkes de réoccuper leurs positions et de les laisser tranquilles pendant deux jours. Ce qui fut exécuté, après quoi les Russes firent élever leurs morts pendant une suspension des hostilités d'une heure.

Et pour éviter tout malentendu, il a été proposé également aux Tekkes de réoccuper leurs positions et de les laisser tranquilles pendant deux jours. Ce qui fut exécuté, après quoi les Russes firent élever leurs morts pendant une suspension des hostilités d'une heure.

Hier matin, en buvant leur café, les deux amis parlaient de leur prochaine tournée. Le défaut à montré à Drendul le pistolet qu'il avait acheté; Drendul l'a pris et l'a examiné, le chien de l'arme lui est échappé des doigts; le coup est parti, et la balle est allé frapper Cripaulk à la tête, un peu au-dessus de l'oil gauche. Le malheureux est mort au bout de quelques instants.

Mme Eckenbrecht, lisait, dans le moment, à sa famille les détails du meurtre de Mme Dancher (nous les avons publiés, dans notre dernier numéro); en entendant la détonation elle s'est précipitée vers la chambre des deux voyageurs, mais avant d'y arriver, elle a rencontré Drendul qui en sortait en s'arrachant les cheveux.

Répondant à une question de Mme Eckenbrecht, Drendul lui a dit que l'arme était partie entre ses mains et qu'il avait tué son ami.

Mme Eckenbrecht a informé le représentant de l'ABEILLE que Drendul demeure chez elle depuis quinze ans et qu'il était très intime avec le défunt. Immédiatement après l'accident, Drendul s'est constitué prisonnier à la troisième station.

Cour Criminelle de District. —

A la section A — juge Roman — James Downs est accusé de voies de fait; P. Salamani, d'attaque à main armée.

George Hase, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Joseph Culligan, accusé d'attaque à main armée.

Le jugement de Thomas Casey, c.; celui de John Vigers, accusés d'attaque à main armée; celui de Jean Schweitzer, accusé de méchanceté—ont été renvoyés indéfiniment.

Le jugement de Herman R. Paland, accusé de détournement de fonds, a été remis au 31 janvier; celui de Mortimer Edson, accusé d'avoir mis le feu à sa maison, a été remis indéfiniment.

Hier soir, à dix heures, la cour s'est ajournée à ce matin à onze heures. Les jurés suivants ont été choisis : H. E. Capdeau, Horace S Salvant, Christian Haulth, John A. Sicard, Max Herman, Henry Eckerteen et John B. Maguet.

Cour du juge Miltenberger.—John Wilson et Pat Keeley, accusés de vol, ont été envoyés à la cour criminelle. Le premier n'a pu fournir un cautionnement de $250, le second en a donné un de $500.

L'officier de police Kirwin, qu'un affidavit accusait d'avoir attaqué M. Alf. Moreau, à main armée, a été acquitté. M. Moreau ayant déclaré que l'officier avait fait feu sur lui après avoir été frappé trois fois.

Ella Johnson, accusée de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Anne Kelly, accusée d'ivresse et de bris de paix ; Anne Hall et Joséphine Millon, de bris de paix et de langage obscène—ont été condamnées à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Paul Drendul, qu'un affidavit accuse du meurtre de Paul Cripaulk, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

Lawrence Martinez, accusé de port d'armes cachées; Frank Kretzer, de voie de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Lawrence Martinez, pour avoir attaqué Joséphine Boudin à main armée, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pu fournir un cautionnement de $1000.

Frank Zeller, que Jacob Straele accuse de voies de fait, a donné un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

La jeune mère qui a déposé son enfant sur l'escalier d'une maison, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro a été amenée hier matin devant le magistrat qui l'a fait relâcher, aucune accusation n'ayant été formulée contre elle, et aucune loi ne punissant le fait.

Cour du juge Davey. — Clémence Rash, accusée d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Charles Erickson, pour s'être battu et avoir menacé M. Ryan, a été condamné à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Marie Ward, accusée de voies de fait, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Le juge a acquitté J. Kortenbader, accusé de port d'armes cachées et de bris de paix.

L'immigration. — Une lettre importante. — Lettre de M. W. W. Lang, président du Southwestern Immigration Society—société d'immigration du Sud-Ouest—au gouverneur Wiltz :

Monsieur le Gouverneur—Les compagnies de chemin de fer dites St Louis, Iron Mountain and Southern, Missouri, Pacific, Missouri, Kansas and Texas, Texas and Pacific, International and Great Northern, Gulf, Colorado and Santa Fé, Dallas et Wichita, se sont unies dans le but de peupler les Etats de l'Arkansas, de la Louisiane et du Texas.

Elles se sont organisées sous le nom de Southwestern Immigration Company et sont incorporées conformément aux lois du Texas. Leur but est d'amener une combinaison des moyens et de l'influence de toutes les compagnies du Sud-ouest et de tenter un effort susceptible de paralyser l'émigration.

J'ignore la politique de votre Etat relativement à l'immigration, et je ne sais pas si l'Etat ou des particuliers ont essayé d'attirer les immigrants chez vous. S'il y a en Louisiane un système de statistiques, une compilation de tous les faits et renseignements qui ont trait aux industries, aux ressources naturelles et au commerce intérieur, ces informations faciliteraient beaucoup le travail de la compagnie et me mettra à même de fournir des détails qui seraient précieux aux personnes cherchant à s'établir.

"Je compte envoyer bientôt, dans toutes les parties des Etats-Unis et de l'Europe, des agents qui renseigneront les immigrants et les dirigeront vers le Sud Ouest."

A la demande du gouverneur, M. H. W. Harris, commissaire d'agriculture et d'immigration, répondra, très prochainement, à la communication de M. Lang.

Seulliers vernis pour bals à l'Etoile H.

—Une note empruntée au *Journal des Débats* :

Le succès éclatant de la souscription aux actions du canal de Panama fait décidément fourmer la tête aux mers pacifiques du canal par le Nicaragua. Il n'est sorte de manœuvres auxquelles on n'aient recours : brochures, pamphlets, articles de journaux, tout est employé sans qu'il soit possible de voir dans quel but.

Le plus curieux, c'est que les promoteurs du Nicaragua feignent de croire qu'ils trouveront leur capital en France. Ils s'illusionnaient à ce point, nous leur conseillerions d'essayer pour voir.

M. de Lesseps, ni ses amis, ne se préoccupent guère de tout ce bruit. L'entreprise du Panama suit régulièrement son cours, sans s'inquiéter des Nicaragueens ou même des spéculateurs à la baisse qui feraient bien de se rappeler l'histoire des actions de Soxe, qui leur ont coûté jadis beaucoup d'argent et de sommeil.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

M. Davis présente une pétition signée de John Walsh, l'évêque Simpson, le Rév. Jos Cook, Wendell Phillips, et de 32,000 autres signataires, en plus les signatures d'églises, de sociétés de bienfaisance et autres représentant en tout plus de 50,000 citoyens, demandant au Congrès d'observer les traités conclus dans le passé avec les tribus indiennes et de rendre justice dans l'avenir à ce qui reste de cette race. Référée au comité des affaires indiennes.

M. Whyte fait un rapport favorable sur la résolution concernant de la chambre en faveur de l'impression de 5000 copies du rapport du bureau national de santé.

Des bills sont présentés par M. Garland pour établir un système uniforme de banqueroute—Référé au comité judiciaire.

Par M. Gail pour pourvoir au paiement de partie de l'intérêt sur la somme de $250,000 en vertu du traité de 1856 aux indiens séminoles.

M. Jones, Florida, du comité des édifices publics, fait un rapport favorable sur le bill de la chambre pour la construction d'un édifice public à Jackson, Miss.

M. Hock parle pendant une heure en faveur de la liberté des navires, se référant au texte de la résolution présentée par lui lundi, en faveur du rappel de toutes les lois interdisant aux citoyens américains d'acheter des navires pour les consacrer au trafic étranger, ou pour empêcher leur enregistrement comme navires américains, quand ils sont la propriété, sous le commandement d'officiers des Etats-Unis.

Hoar soupçonne, dit-il, incapables de lutter avec les nations étrangères, soit pour transporter nos articles de commerce, soit pour faire le trafic étranger, parce que toutes les nations, la nôtre exceptée, peut acheter ces navires là où elle les trouve à meilleur marché. C'est ce qui explique pourquoi nous empêche de lutter avec les autres nations.

Avant la guerre nous pouvions acheter des navires à bon marché; mais, depuis, le résultat de notre politique a abouti à nous faire construire une marine pour l'Angleterre qui, en effet, possède actuellement la plus beau corps de marins qui existe au monde, tandis que les Etats-Unis se trouvent sans marine. Il parle ensuite du danger qu'il y a pour les Etats-Unis, en cas de guerre avec l'étranger, à laisser nos côtes de l'océan et du golfe sans défense.

Comme nous avons toujours un surplus de productions agricoles qui ne peut être consommé dans le pays, nous sommes obligés d'exporter nos produits par navires étrangers. C'est ainsi que l'Allemagne, l'Angleterre et la France sont arrivées à faire notre propre commerce sur mer.

Si ces nations se faisaient la guerre, bien que nous sommes dans les meilleurs termes avec les belligérants, nous souffririons plus qu'elles, parce que nos produits seraient jetés à l'eau, vu que les croiseurs de chaque nation belligérante travailleraient à détruire les navires de la nation ennemie.

Le seul remède à ce mal est de faire nos affaires par nous mêmes. L'Ouest est, à cause de ses productions le plus intéressé dans cette question de transport, à bon marché parce que tout le coût de cabotage et de transport à travers l'Océan sur un marché quelconque sort de la poche du producteur des articles à transporter. Toute diminution sur ce coût est à son bénéfice, et toute augmentation est à son détriment. Tous les subsides, toutes les primes ne sont qu'un fardeau pour lui.

Chambre.

M. Money, Miss., président du comité des Postes et routes postales, présente le rapport sur le bill des routes postales. Ordonné à l'impression.

M. Speer, Ga., demande la discussion de l'affaire de contestation d'élection entre MM. Yeates et Martin.

M. Conger, Mich., demande si c'est la une question de privilège supérieure à celle qui se présente actuellement devant la